

Programme de formation

Comprendre et appliquer la convention collective CCNSVP

Objectifs :

Le droit du travail tend à transférer la réglementation légale au profit des sources négociées. Dans ce contexte, les conventions collectives voient leur poids renforcé. Il devient alors nécessaire de travailler leurs applications dans l'entreprise même et, pour cela, de les maîtriser et de les mettre en œuvre en tenant compte des acteurs en présence. Les connaître ainsi que leurs conséquences est fondamental. Cette formation s'appuie sur des exemples précis pour éclairer les pratiques professionnelles.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre la hiérarchie des normes et des accords collectifs
- identifier les incidences du rattachement à la convention collective CCNSVP
- lire et décrypter les dispositions conventionnelles
- appliquer les règles relatives aux contrats, au temps de travail et à la rémunération
- identifier les intérêts des parties prenantes

A l'issue de cette formation, la structure disposera des éléments nécessaires pour adapter l'application du cadre conventionnel à ses spécificités de fonctionnement

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse à la fois aux employeurs et aux salariés. Elle est également ouverte aux représentants du personnel.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant. Elle alterne des temps d'apports théoriques avec de nombreuses mises en situation personnelles et questionnements sur les pratiques quotidiennes des participants. Cette formation est très adaptative en temps réel. Des éclairages extérieurs sur d'autres établissements issus de l'expérience de la formatrice seront apportés.

Durée :

10.5 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Connaître la convention collective

le champ d'application de la convention collective

le texte principal et les avenants

la remise en cause des conventions collectives / l'inversion de la hiérarchie des normes

le rapport entre la convention collective, l'accord d'entreprise et le règlement intérieur

Appliquer la convention collective CCNSVP
les règles principales : les principaux chapitres de la CCNSVP
la représentation du personnel dans l'entreprise
le calcul de l'effectif et ses incidences

Apprécier les particularités à indiquer dans les contrats
les mentions obligatoires des contrats et des CDDU, artistes et techniciens
la nomenclature d'emploi utilisée, groupe et échelon

Déterminer la durée du temps de travail
l'aménagement du temps de travail, la modulation
la durée quotidienne
les repos
les majorations

Evaluer la rémunération
la NAO de branche
la grille des salaires

Connaître les dispositions relatives aux artistes
les différentes catégories d'emploi (artistes dramatiques, chorégraphiques, musiciens)
les spécificités liées à chaque catégorie (durée du travail, répétitions, tournée)

Comprendre les caisses de retraite et la prévoyance
la retraite complémentaire des permanents et des intermittents
la retraite complémentaire des cadres et non cadres (fusion AGIRC-ARRCO)
l'accord sur la prévoyance

Etude de cas

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en lien avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui-même.

En fin de formation, les stagiaires sont invités à se positionner sur les acquis à travers une auto-évaluation portant sur leur sentiment de progression quant au développement de leurs compétences.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.
Une évaluation de la formation est également réalisée afin de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Documentation :

A l'issue de la formation, un support informatique est remis aux participants.